

Nous les en auons quelquesfois repris, mais ils ne pouuoient croire qu'il y eut de l'offence pour la hayne irreconciliable qu'ils ont à l'encontre des Nations qui leur font ennemies, car pour les personnes de leur propre Nation ils en sçauent assez bien endurer & supporter un tort ou iniure quand il eschet, & non d'un estranger, duquel s'ils ne se vengent à l'instant mesme
235 pour estre en || lieu où ils ne se voyent estre les plus forts, & qu'ils semblent diffimuler leur mal talent, ne vous y fiez pas neantmoins qu'à bonne enseigne pour beau semblant qu'ils vous fassent; peur que lorsque vous y penserez le moins, ils ne vous prennent au despourueu, & vous rendent au double ce que vous leur aurez presté, non deux coups pour un, ny deux iniures pour une, mais la mort pour un desplaisir, car tuer un homme ou un moyneau, n'y a pas grande difference entr'eux, & de bleffer ou donner un coup d'auiron, ils ne s'en tiennent pas souuent là, c'est pourquoy il fait bon estre sage par tout, & ne donner fuiet à personne de s'offencer si on n'en veut estre payé à la fin, comme l'exemple suiuate vous fera voir.

Deux François (comme i'ay rapporté au chap. 5. du 1. liure) un peu trop temeraires, offencerent un iour deux Canadiens assez mal à propos, dequoy ces Canadiens ne firent pour lors aucun semblant, à cause du lieu qui ne faisoit pas pour eux, & diffimulerent cet affront iusques au temps de s'en pouuoir venger sans tesmoins. Or il arriua à quelque * semaines de là que ces deux François qui ne pensoient desjà plus au desplaisir qu'ils auoient fait * à ces deux